

Une nouvelle donation pour Cœur de Sylve

Un réseau POUR DES FORÊTS VIVANTES

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Aix-en-Provence, 23 janvier 2025



Le réseau Cœur de Sylve s'agrandit avec une nouvelle donation réalisée le 23 décembre 2024 par un particulier au profit de la Fondation Espaces naturels de France. Le programme Cœur de Sylve, initié récemment par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour objectif de protéger les vieilles forêts en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de favoriser le développement de

« vieilles forêts d'avenir ». Concrètement, il s'agit d'acquérir des parcelles boisées ou de mettre en place une protection avec les propriétaires afin de laisser ces boisements vivre leur vie.

Zoom sur la nouvelle donation

Un particulier a fait donation d'un bois dans la vallée du Jabron (Alpes-de-Haute-Provence) à la Fondation Espaces naturels de France en soutien au programme Cœur de Sylve. Le donateur est très engagé auprès du Conservatoire dans la préservation de la biodiversité et plus particulièrement des vieux boisements, il s'agit de sa deuxième donation. Au total, ce sont un peu **plus de vingt-cinq hectares de bois qui seront maintenant protégés sur ce secteur.**

Les **vieux arbres remarquables** y sont nombreux et leurs cavités abritent de nombreuses espèces animales rares (chauves-souris, insectes...). Cette propriété s'inscrit donc dans un réseau de vieux arbres à cavité pour lequel le Conservatoire développe des actions de connaissance, de sensibilisation et de conservation. Il s'inscrit également dans une démarche plus globale de préservation des vieux boisements, le réseau **Cœur de Sylve** qui comprend désormais plus de 100 ha de forêts.

Comment participer au projet

En protégeant les vieilles forêts, le programme **Cœur de sylve** permet de préserver une biodiversité menacée, rare et riche. De plus, les vieilles forêts, dites « matures », sont en mesure de stocker un volume important de carbone atmosphérique et jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau.

Ce projet s'adresse :

- aux **propriétaires** désirant protéger et transmettre des forêts vivantes.
- aux **donateurs** et **mécènes** qui permettent au Conservatoire d'acheter des forêts.
- mais aussi aux **bénévoles** souhaitant contribuer à la vie du réseau.

Pour participer au projet, plusieurs solutions : [faire un don](#) pour aider à l'achat de forêt, [faire une donation ou un leg de forêt](#), signer une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec le Conservatoire, devenir ambassadeur, participer à la recherche de vieilles forêts, etc.

Rendez-vous sur la page internet du Conservatoire dédiée à ce projet : cen-paca.org.

Plus d'infos sur la Fondation Espaces naturels de France : <https://fondation-enf.org/>



Le Conservatoire en bref

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Apolitique, sans but lucratif et d'intérêt général, le CEN PACA agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Ses missions principales sont la connaissance, la gestion de sites naturels, la protection, la sensibilisation et l'accompagnement des politiques publiques. Il intervient dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. [Pour en savoir plus.](#)

Contact presse

Communication CEN PACA - Irène Nzakou
Tél. 04 42 26 74 31 - Port. 07 72 29 79 19

www.cen-paca.org - [Facebook](#)